



Accueil de loisirs
Le Trouset

PEdT 2027/2030



Caf de la Haute-Savoie
Service Action sociale
21 avenue de Genève
CS 89027
74987 Annecy cedex 9



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

Projet Éducatif de Territoire (PEdT) 2027-2030	2
Commune de Cusy	2
1. Porteur du projet	2
2. Présentation et analyse du territoire	2
2.1 Données générales	2
Données géographiques	2
Population et évolution démographique	2
Un territoire dynamique	3
Quotients familiaux	3
Partenariats institutionnels	4
3. Organisation éducative du territoire	4
3.1 Les écoles	4
École maternelle intercommunale	4
École élémentaire	6
3.2 Le collège	7
3.3 L'accueil de loisirs « Le Trouset »	7
Formation des équipes	8
Le périscolaire	9
Le mercredi	10
Les tranches d'âge	10
3.4 Les activités extrascolaires	10
3.5 Le secteur jeunesse	11
3.6 Le tissu associatif	11
4. Historique de la démarche PEdT	11
Quelques étapes clés	11
• Développement de la formation des équipes	12
5. Bilan du PEdT 2023-2026	12
5.1 Renforcer l'accompagnement à la scolarité	12
5.2 Développer la pratique des activités physiques et culturelles	13
5.3 Sensibiliser à une alimentation saine et durable	13
5.4 Favoriser le vivre et le faire ensemble	14
6. PEdT 2027/2030	14
6.1 La concertation	14
6.2 Le comité de pilotage	15
7. Constat et diagnostic: Les besoins éducatifs identifiés	15
8. Les objectifs éducatifs du PEdT 2027-2030	16
Objectif général :	16
Objectifs opérationnels :	16
9. Évaluation du PEdT	17
10. Conclusion	17

Projet Éducatif de Territoire (PEdT) 2027-2030

Commune de Cusy

1. Porteur du projet

La commune de Cusy est le porteur du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) ainsi que du Plan Mercredi. Par l'intermédiaire de sa commission scolaire, l'équipe municipale renouvelle sa volonté de proposer une politique éducative cohérente, ambitieuse et adaptée aux besoins des enfants, des familles et des acteurs du territoire.

Le présent PEdT couvre la période 2027-2030 et s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 2014 autour de la complémentarité éducative entre les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

L'objectif de la commune est de garantir à chaque enfant un parcours éducatif de qualité favorisant l'épanouissement, la réussite, l'ouverture culturelle, le vivre ensemble et la citoyenneté.

2. Présentation et analyse du territoire

2.1 Données générales

Données géographiques

La commune de Cusy est une commune rurale de Haute-Savoie, d'une superficie de 17,43 km², située au sein du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée entre Annecy et Aix-les-Bains.

La commune profite d'une accessibilité facilitée grâce aux sorties d'autoroute A41 « Alby-sur-Chéran » et « Aix-les-Bains Nord » situées à environ dix minutes.

Structurée par le Chéran, le massif des Bauges et la proximité des deux lacs, la commune fait partie du Grand Annecy et du territoire du Pays d'Alby.

Population et évolution démographique

La commune compte aujourd'hui environ 1 893 habitants.

Année	2000	2010	2015	2021	2026
Nombre d'habitants	1 270	1 757	1 815	1 910	1 893

Source : INSEE

L'évolution démographique montre une forte attractivité résidentielle avec une croissance importante de la population depuis les années 2000 jusqu'en 2021.

Quelques caractéristiques du territoire :

- Densité : 109 habitants/km²
- 83 % de propriétaires
- 15 % de locataires
- 954 foyers fiscaux dont 578 imposés
- 60,6 % des foyers imposables
- Revenu fiscal moyen : environ 45 500 € par foyer
- Taux de chômage faible : entre 3,5 % et 6 % selon les années observées

La population conserve une dimension familiale importante :

- Les 0-14 ans représentent près de 20 % de la population
- 47 % des habitants sont couverts par la CAF
- 75 % des allocataires CAF ont des enfants
- 11,4 % des familles sont monoparentales

La construction récente de 70 logements sur la commune devrait donner un nouvel essor à la démographie de la commune.

Un territoire dynamique

Le territoire dispose d'un tissu économique et associatif actif avec environ 55 commerces, artisans et services de proximité : boulangerie, boucherie, bar-tabac, superette, coiffeur, bien être à la personne, garages, artisans du bâtiment, vétérinaires etc.

La commune accueille également plusieurs professionnels de santé et professions paramédicales :

- Médecins généralistes
- Kinésithérapeutes
- Infirmiers
- Dentistes
- Podologue
- Psychologue
- Orthophoniste
- Pharmacie
- Opticien

Le marché hebdomadaire en plein développement participe également à la dynamique locale et à la valorisation des producteurs du territoire.

La situation géographique de Cusy entre Annecy, Aix-les-Bains et Genève en fait une commune attractive pour les actifs travaillant à l'extérieur du territoire.

Quotients familiaux

Quotients Familiaux	0-700	701-1000	1001-1500	1501 et +	Non renseigné
Pourcentage des familles	8,2 %	4,5 %	20,1 %	49,3 %	17,9 %

Source : service périscolaire de la commune de Cusy

La progression de familles ayant un quotient familial élevé progresse de 16%. Toutefois, 33 % des familles ont un quotient familial inférieur à 1500, dont 16 familles (22 enfants) qui bénéficient du repas à 1 euro, ce qui traduit une réelle diversité sociale et économique au sein de la commune.

Partenariats institutionnels

La commune de Cusy travaille en partenariat avec plusieurs institutions :

- Le Grand Annecy
- La CAF de Haute-Savoie
- Le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA)
- L'Éducation Nationale
- Les associations locales
- Les communes voisines
- Le service départemental de la jeunesse et du sport (SDJES)

Depuis 2020, la commune participe à la Convention Territoriale Globale (CTG) portée avec la CAF et le Grand Annecy.

Depuis 2022, un partenariat renforcé avec le SIPA permet de développer les actions jeunesse à l'échelle intercommunale.

3. Organisation éducative du territoire

3.1 Les écoles

École maternelle intercommunale

L'école maternelle accueille les enfants de Cusy (58), Héry-sur-Alby (32), Chainaz-les-Frasses (25) et Saint Félix (1)

Effectif rentrée 2026 : 116 élèves répartis sur 5 classes :

- 1 classe de Petite Section : 24 élèves
- 1 classe de Petite et Moyenne Sections : 23 élèves
- 2 classes de Moyenne et Grande Sections : 23 élèves dans chaque classe
- 1 classe de Grande Section : 23 élèves

À la rentrée 2026, l'école accueille également deux enfants bénéficiant d'une notification MDPH, nécessitant un accompagnement adapté dans le cadre de leur scolarisation.

	HORAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
ACCUEIL PÉRISOLAIRE	7H30/8H20
ACCUEIL DES ENFANTS	8H20
DÉBUT DES COURS	8H30
FIN DES COURS	11H30
PAUSE MÉRIDienne	11H30/13H30
ACCUEIL DES ENFANTS	13H30
DÉBUT DES COURS	13H40
FIN DES COURS	16H40
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	16H40/18H40

Les principaux axes du projet d'école sont :

- Développement du langage
- Citoyenneté et respect des règles
- Mathématiques résolution de problèmes
- Concentration et attention
- Éducation culturelle, artistique et sportive
- Lien école/familles

De nombreux projets sont organisés :

- Canton Chante
- Spectacles vivants
- Ski de fond et raquettes
- Ateliers culturels
- Projets intergénérationnels
- Sensibilisation à l'environnement
- Liaison GS/CP

École élémentaire

L'école élémentaire accueille 99 élèves répartis sur 4 classes :

- 1 classe de CP-CE1 : 24 élèves
- 1 classe de CE1-CE2 : 24 élèves
- 1 classe de CE2-CM1 : 26 élèves
- 1 classe de CM2 : 25 élèves

À la rentrée 2026, l'école accueille également trois enfants bénéficiant d'une notification MDPH, nécessitant un accompagnement adapté dans le cadre de leur scolarisation.

	HORAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	7H30/8H20
ACCUEIL DES ENFANTS	8H20
DÉBUT DES COURS	8H30
FIN DES COURS	11H45
PAUSE MÉRIDienne	11H45/13H35
ACCUEIL DES ENFANTS	13H35
DÉBUT DES COURS	13H45
FIN DES COURS	16H30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	16H30/18H30

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs axes :

Volet 1 — Les apprentissages et le suivi des élèves

Action 1.1 · Automatiser l'apprentissage du calcul mental

S'approprier des stratégies de calcul adaptées et peu coûteuses en charge mentale.

Action 1.2 · Améliorer l'efficacité de résolution de problèmes

Outiller les élèves avec des méthodes communes et efficaces pour résoudre des problèmes tout au long de leur scolarité.

Action 1.3 · Comprendre le fonctionnement de la langue

Réinvestir les notions grammaticales et orthographiques dans toutes les activités d'écriture, quelle que soit la discipline.

Volet 2 — Le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Action 2.1 · Mise en oeuvre de la Méthode de la Préoccupation Partagée

Lutter contre le harcèlement en sensibilisant les élèves aux situations d'intimidation et en les accompagnant vers une résolution pacifique.

Volet 3 — Les acteurs et le fonctionnement de l'école

Action 3.1 · Formaliser les échanges entre les directeurs du regroupement (Chainaz, Héry, Cusy)

Harmoniser les pratiques et uniformiser les parcours des élèves (parcours éducatif et culturel, parcours citoyen, parcours santé) entre les écoles du regroupement.

Action 3.2 · Améliorer la lisibilité du suivi des élèves

Créer une fiche de suivi individuel de la maternelle au CM2, transmise à chaque changement de classe.

Volet 4 — L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Action 4.1 · Relations avec les parents d'élèves

Renforcer le lien école-familles via la réorganisation de l'affichage, des événements participatifs et l'implication des parents dans la vie scolaire.

3.2 Le collège

Le collège de secteur est le collège René Long d'Alby-sur-Chéran.
Il accueille environ 589 élèves issus des communes du territoire.

- 6 classes de 6^{ème} 162 élèves
- 5 classes de 5^{ème} 149 élèves
- 5 classes de 4^{ème} 144 élèves
- 5 classes de 3^{ème} 134 élèves

La vie sociale au collège s'appuie sur les valeurs de liberté de conscience, tolérance, droit à la différence, solidarité et empathie, afin de créer un climat scolaire paisible et le sentiment d'appartenance à une collectivité.

3.3 L'accueil de loisirs « Le Trouset »

Au-delà d'un mode de garde, l'accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage et de développement individuel où le jeu, la découverte et le partage d'activités sont définis comme des supports éducatifs contribuant à la construction de l'enfant et à son épanouissement.

L'accueil de loisirs est agréé par la DRAJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et il s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) et s'appuie sur un projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation.

Pendant les temps d'accueil périscolaire et extrascolaire, les enfants sont confiés à une équipe d'animateurs qualifiés.

Moyens matériels

Locaux partagés avec les écoles de Cusy :

- Deux salles d'activités pour les travaux manuels.
- Une salle de repos pour la sieste.
- Une salle dans le restaurant scolaire pour les repas de midi.
- Une salle de sport pour les activités d'éveil.
- Deux cours extérieures.

Matériels et jeux :

- Livres adaptés selon la tranche d'âge
- Jeux de sociétés divers pour chaque tranche d'âge
- Matériel de sport (ballon, raquette, plots...)
- Matériel pour activités manuelles (feutre, peinture, crayon, feuille...)

Formation des équipes

La mairie de Cusy a à cœur de faire évoluer le personnel. Depuis 2020, plusieurs agents ont ainsi pu suivre différentes formations afin d'obtenir une certification pour certains, voire un diplôme pour d'autres.

- 2021 : 1 agent suit le cursus BAFD
- 2022 ; 1 agent suit le cursus BAFA
- 2022/2024 : 1 agent suit la formation et obtient le diplôme BPJEPS LTP
- 2022/2025 : 1 agent suit le cursus BAFD et obtient la certification
- 2024 : 1 agent suit le cursus BAFA et obtient la certification
- 2026 : 1 agent suit le cursus BPJEPS ASEC dont la fin est prévue en mars 2027

Toute l'année, les agents suivent des formations afin d'acquérir plus de compétences.

Le périscolaire

Les accueils périscolaires fonctionnent les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les temps proposés comprennent :

- Accueil du matin
- Pause méridienne
- Accueil du soir
- Aide aux devoirs

Ces temps sont conçus comme des espaces éducatifs favorisant :

- Le respect des rythmes de l'enfant
- Le vivre ensemble
- L'autonomie
- Le dialogue avec les familles
- La coopération entre enfants

HORAIRES MATERNELLE	CONTENU	HORAIRE ÉLÉMENTAIRE
7H30/8H20 Périscolaire	Accueil calme et individualisé qui prend en compte la dimension parents/enfant. Il est conçu comme un temps de transition entre le temps familial et le temps scolaire. L'encadrement est assuré par des ATSEM et des animateurs de l'accueil de Loisirs « Le Troussset ».	7H30/8H20 Périscolaire
11h30/13h30 Repas + Temps méridien	Temps de repas et d'activités éducatives adaptées. L'encadrement est assuré par les ATSEM, des animateurs du « Troussset » et du personnel de cantine.	11h45/13h35 Repas + Temps méridien
16h40/17h40 17h40/18h40 Périscolaire	Les enfants sont pris en charge par les animateurs après la classe. Ce temps de transition comprend le goûter puis des activités adaptées à leur âge et à leurs besoins, calmes ou dynamiques. En élémentaire, les mardis et jeudis soir, des bénévoles interviennent pour l'aide aux devoirs. Départs échelonnés selon l'arrivée des parents.	16h30/17h30 17h30/18h30 Périscolaire

Le mercredi

Les activités proposées sont variées :

- Activités sportives
- Activités culturelles
- Activités artistiques
- Découverte du patrimoine local
- Ateliers culinaires
- Projets environnementaux
- Jeux collectifs
- Sorties

Les enfants sont acteurs de leurs loisirs grâce à une démarche favorisant le choix, l'initiative et la participation.

Les tranches d'âge

Deux groupes principaux sont constitués :

- 3-6 ans
- 6-11 ans

Les activités sont adaptées aux besoins et aux rythmes des enfants.

L'inscription est possible à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

3.4 Les activités extrascolaires

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août et pour les vacances de décembre. L'accueil s'organise autour de thématiques variées.

Les objectifs pédagogiques sont :

- Favoriser l'autonomie
- Développer la créativité
- Encourager le vivre ensemble
- Apprendre à accepter les différences
- Favoriser l'épanouissement personnel

3.5 Le secteur jeunesse

La compétence jeunesse est portée par le SIPA.

Les jeunes de Cusy ont accès à l'Espace Jeunes du Pays d'Alby destiné aux 11-17 ans.

Les objectifs éducatifs du service jeunesse sont :

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs
- Développer la citoyenneté
- Favoriser les échanges et la vie collective
- Accompagner les projets des jeunes

La commune souhaite également poursuivre le développement de la participation citoyenne des jeunes à travers des projets communaux et intergénérationnels.

3.6 Le tissu associatif

Le territoire dispose d'un tissu associatif dynamique :

- Associations sportives
- Familles Rurales
- Bibliothèque
- Associations culturelles
- Jeunes sapeurs-pompiers
- Associations musicales et artistiques
- Association à but non lucratif

Ces associations participent pleinement à la richesse éducative du territoire, offrant une trentaine d'activités pour petits et grands. Elles permettent un échange transgénérationnel apprécié de tous.

4. Historique de la démarche PEdT

Depuis 2014, la commune de Cusy mène une réflexion globale autour des rythmes de l'enfant et de la cohérence éducative.

Quelques étapes clés

- 2014 : mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires
- 2015 : création du premier PEdT
- 2017 : ouverture du centre de loisirs municipal
- 2018 : mise en œuvre du Plan Mercredi
- 2020 : nouvelle équipe municipale
- 2021-2022 : renouvellement du PEdT
- 2026 : actualisation du PEdT pour la période 2027-2030

Les précédents PEdT ont permis de structurer progressivement une politique éducative locale autour de plusieurs axes :

- Le vivre ensemble
- L'accompagnement à la scolarité
- La continuité éducative
- La qualité des temps périscolaires
- Le développement des partenariats
- La sensibilisation à une alimentation saine et durable
- Le développement des activités physiques et culturelles

Depuis 2020, plusieurs actions nouvelles ont été développées :

- Aide aux devoirs
- Partenariats sportifs et culturels
- Actions intergénérationnelles
- Projets autour de l'environnement
- Développement de la formation des équipes

5. Bilan du PEdT 2023-2026

5.1 Renforcer l'accompagnement à la scolarité

Objectifs	Actions	Bilan
Renforcer l'accompagnement à la scolarité	Nombre de candidatures spontanées des enfants	L'action « aide aux devoirs » connaît une fréquentation en constante augmentation. Les enfants et les familles sollicitent de plus en plus ce dispositif et les retours sont très positifs de la part des enfants, des bénévoles et des parents. Environ 72 % des enfants inscrits au périscolaire participent à l'aide aux devoirs le mardi et 65 % le jeudi.
	Instaurer un temps d'échange entre les enseignants et les bénévoles	Environ deux réunions sont organisées chaque année entre les enseignants et les bénévoles, complétées par des échanges informels réguliers permettant un meilleur suivi des enfants.
	Taux de satisfaction des enfants et des familles / avis des enseignants	Des questionnaires de satisfaction ont été transmis aux familles, avec un faible taux de retour (10 réponses sur 48 envois). Les retours sont positifs sur tous les items. Les enseignants soulignent particulièrement les bénéfices du dispositif pour les élèves de CP : lecture individuelle, devoirs réalisés, révision des stratégies de calcul et développement de l'entraide entre les plus grands et les plus jeunes.

5.2 Développer la pratique des activités physiques et culturelles

Objectifs	Actions	Bilan
Développer la pratique des activités physiques et culturelles	Organisation d'évènements de découverte du village et valorisation de la mobilité douce	De nombreuses promenades et activités ont été organisées dans le village : déplacements à pied vers le stade, le parc de jeux, la salle des fêtes ou les bords du Chéran. Des intervenants extérieurs sont également venus sensibiliser les enfants à la découverte de la faune, de la flore locale et aux activités de pleine nature. En partenariat avec les commerces locaux et le centre équestre « Les Blés d'Or », une chasse aux bonbons est organisée chaque année. Le défi des écoliers est suivi par les deux écoles ; un pédibus est organisé depuis certains lieux dits. Le savoir rouler à vélo est mis en place au niveau de l'élémentaire et une initiation débute dans certaines classes de maternelle. Diverses activités sportives sont organisées à l'école élémentaire (voile, tennis...) Initiation foot et rugby. Ski de fond/raquettes pour l'école maternelle.
	Organisation d'évènements communs entre l'école et l'accueil de loisirs	En 2024, l'action « Cadeaux solidaires » a été organisée conjointement par l'accueil de loisirs, l'école élémentaire et les familles. Cet événement, réalisé sur le temps scolaire, a permis de réunir l'ensemble des élèves et des équipes autour d'un projet solidaire commun. Cette action pourra être reconduite autour de nouvelles thématiques.

5.3 Sensibiliser à une alimentation saine et durable

Objectifs	Actions	Bilan
Sensibiliser à une alimentation saine et durable	Diminuer les déchets alimentaires	Plusieurs actions ont été mises en place pendant les repas afin de sensibiliser les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire : concours de « table zéro déchet », pesée des restes alimentaires et échanges autour des quantités consommées. Participation de l'école élémentaire aux animations du grand Annecy (compostage, gaspillage alimentaire et tri des déchets en maternelle).
	Mise en place et valorisation d'un composteur	Le Conseil Municipal des Jeunes, en lien avec les écoles et l'accueil de loisirs a souhaité mettre en place un composteur. Le projet n'a pas pu aboutir durablement en raison d'un emplacement peu adapté, du manque de déchets compostables et du temps nécessaire au suivi et à la valorisation de l'outil. Cette expérience a néanmoins permis d'identifier des pistes d'amélioration pour de futurs projets environnementaux.
	Mise en place d'activités culinaires avec les enfants	Des ateliers cuisine sont organisés chaque semaine pendant les vacances scolaires à l'accueil de loisirs. Des pique-niques avec des produits locaux et de saison sont également proposés. Une journée autour de la nutrition a été organisée conjointement par Familles Rurales et l'accueil de loisirs : ateliers ludiques pour les enfants, intervention d'une diététicienne en soirée et temps d'échanges ouverts aux familles et aux habitants. À l'école maternelle : Gateaux d'anniversaire, semaine du gout et semaine des couleurs.

Objectifs	Actions	Bilan
		À l'école élémentaire : Atelier de Noël, petit déjeuner thématique, recette en lien avec la méthode de lecture. APE : opération ramassage de pommes et pressage pour la fête de l'automne.

5.4 Favoriser le vivre et le faire ensemble

Objectifs	Actions	Bilan
Favoriser le vivre et le faire ensemble	Mise en place de projets avec les associations locales	Plusieurs partenariats ont été développés avec les acteurs locaux : bibliothèque, CCAS, association « La Joie de Vivre », APE et autres structures du territoire. Ces collaborations permettent d'enrichir les projets éducatifs et de renforcer le lien entre les générations et les acteurs du village.
	Organisation de rencontres intergénérationnelles	Plusieurs rencontres intergénérationnelles ont été organisées entre les enfants de l'accueil de loisirs et le club des aînés « La Joie de Vivre ». Des étudiants interviennent également dans le cadre de projets d'études afin de proposer des activités réunissant enfants et personnes âgées autour de temps d'échanges et d'animations communes. Concert de Noël des enfants de la maternelle pour les aînés.
	Participation des enfants à la vie quotidienne de la pause méridienne	Certaines actions favorisant l'autonomie et la participation des enfants ont été mises en place : rangement des couverts, empilage des assiettes et des verres, mise en place de « chefs de table ». Ces initiatives ont parfois suscité des interrogations de la part de certaines familles et de quelques enfants, mais elles participent à l'apprentissage de la vie collective, de la responsabilisation et du respect du travail de chacun.

6. PEdT 2027/2030

6.1 La concertation

Le PEdT repose sur une démarche partenariale associant :

- Les élus
- Les équipes enseignantes
- Les équipes périscolaires
- Les parents (APE)
- Les associations (1)

6.2 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage assure :

- Le suivi du PEdT
- L'évaluation des actions
- La coordination des acteurs
- L'évolution des orientations éducatives

Après la construction du PEdT, il se réunira une fois par an pour un bilan intermédiaire.

7. Constat et diagnostic: Les besoins éducatifs identifiés

Les observations réalisées sur les temps scolaires et périscolaires mettent en évidence une évolution des comportements des enfants. Les situations d'incivilité, les attitudes inadaptées et certaines remarques à l'égard des adultes apparaissent plus fréquentes et plus marquées qu'auparavant, alors qu'elles concernaient principalement les relations entre enfants. Cette évolution souligne la nécessité de renforcer les repères éducatifs et de proposer un cadre structurant, sécurisant et cohérent, favorisant le respect mutuel et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Parallèlement, on observe une progression des comportements individualistes ainsi qu'un affaiblissement de la cohésion au sein des groupes d'enfants. Des phénomènes de regroupement par affinités, notamment entre filles et garçons, tendent à se développer. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de promouvoir les valeurs de coopération, de solidarité et de mixité, tout en veillant à prévenir la persistance des stéréotypes de genre susceptibles d'influencer les représentations, les choix d'activités et la confiance en soi des enfants.

L'accompagnement à la scolarité constitue un enjeu majeur du parcours éducatif. L'aide aux devoirs participe à la réussite des enfants en assurant une continuité entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux, et en favorisant une transition harmonieuse entre ces différents espaces éducatifs.

Par ailleurs, si l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs s'est considérablement développée, l'enjeu de leur accessibilité pour tous les enfants demeure central.

Le développement de l'éducation à l'environnement représente également un axe prioritaire. L'éveil à la nature, à la biodiversité, à l'alimentation équilibrée et aux enjeux du développement durable contribue à la construction de citoyens responsables.

Enfin, l'inclusion de tous les enfants constitue un facteur essentiel de bien-être, de participation et d'épanouissement. Cette ambition nécessite une attention particulière à l'équilibre entre la prise en compte des besoins individuels et le respect du fonctionnement collectif afin de garantir à chacun des conditions d'accueil favorables à son développement et à celui du groupe.

Les échanges entre les acteurs du territoire ont permis de mettre en évidence plusieurs enjeux :

- Renforcer le vivre ensemble
- Prévenir les incivilités et les situations de harcèlement
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Accompagner les familles
- Développer l'accès aux activités sportives et culturelles
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'alimentation durable
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes
- Maintenir une continuité éducative entre les différents temps de vie

8. Les objectifs éducatifs du PEdT 2027-2030

Objectif général :

Favoriser le bien-être de l'enfant grâce à une cohérence éducative sur tous les temps de prise en charge de l'enfant.

Objectifs opérationnels :

1. Favoriser le respect, le vivre et le faire ensemble
2. Gagner en autonomie, s'investir, prendre sa place dans la société
 - 2.1. Aider l'enfant à se découvrir et à le verbaliser
 - 2.2. Travailler sur les émotions
 - 2.3. Être capable de les nommer
3. Pérenniser l'accompagnement à la scolarité
4. Adopter des comportements favorables à la santé (activités physiques et culturelles)
5. Sensibiliser au développement durable
 - 5.1. S'imprégner de la biodiversité
 - 5.2. Découvrir les métiers/ les productions/les richesses du territoire

Ces objectifs opérationnels se traduisent par des actions concrètes, l'annexe1 fournit des exemples d'actions susceptibles d'être conduites au cours de la période 2027-2030.

9. Évaluation du PEdT

L'évaluation du PEdT permettra de mesurer l'impact des actions mises en œuvre. Elle s'appuiera sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Le comité de pilotage réalisera un suivi régulier annuel afin d'adapter les actions si nécessaire.

10. Conclusion

Le Projet Éducatif de Territoire 2027-2030 de la commune de Cusy affirme la volonté collective de proposer un parcours éducatif cohérent, inclusif et ambitieux pour l'ensemble des enfants et des jeunes du territoire.

Il repose sur la complémentarité entre les acteurs éducatifs, la qualité des temps d'accueil, l'ouverture sur le territoire et la participation des familles.

Ce projet constitue un cadre de référence partagé permettant de poursuivre une dynamique éducative locale au service du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite des enfants.